



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix investit 72 000 \$ pour bonifier l'offre de loisir de ses municipalités

Baie-Saint-Paul, 25 mars 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 72 000 \$ sous forme de contributions financières non remboursables grâce au volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir du Fonds régions et ruralité de la MRC.

Ville de Baie-Saint-Paul

La ville de Baie-Saint-Paul reçoit une aide financière de 10 000 \$ pour la modernisation du terrain de basketball situé à l'arrière du Centre éducatif Saint-Aubin. L'objectif est de refaire la surface de jeu pour la rendre conforme aux normes, sécuritaire et accessible en soirée avec un éclairage adéquat. La popularité du basketball est grandissante et le projet, d'une valeur globale de 25 000 \$, permet de rejoindre un public plus large et de répondre aux besoins variés d'une population active.

Municipalité de Saint-Hilarion

Une aide financière de 10 000 \$ est accordée à la municipalité de Saint-Hilarion pour l'aménagement d'une piste en terre battue pour les vélos, BMX et trottinettes de type "pumptrack". L'ajout de cette infrastructure au Parc de l'Amical permettra d'améliorer l'offre actuelle de loisir et consolider le rôle crucial de ce pôle central d'activités pour les familles. Le projet qui comprend la conception du circuit, les travaux d'aménagement et la signalisation est estimé à 40 000 \$.

Municipalité des Éboulements

Une somme de 12 000 \$ est accordée à la municipalité des Éboulements pour l'aménagement et l'amélioration de trois espaces publics. En bref, divers travaux sont prévus pour les rendre plus attrayants et pour bonifier l'expérience des citoyens et visiteurs qui fréquentent la promenade de l'église et la halte du Port à Saint-Joseph-de-la-Rive ainsi que le Parc de la Seigneurie. Le projet, évalué à 15 000 \$, permettra d'offrir davantage d'espaces pour la détente, l'observation des paysages et la pratique d'activités extérieures.

Municipalité de Saint-Urbain

La municipalité de Saint-Urbain reçoit une aide financière de 20 000 \$ pour le projet de réaménagement de la maison des jeunes au centre communautaire de Saint-Urbain et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle. Estimé à près de 30 000 \$, ce projet comprend la rénovation de locaux et l'acquisition de mobilier et d'équipements afin de créer des espaces partagés dynamiques et rassembleurs favorisant le développement d'une programmation variée et intergénérationnelle en matière de loisir culturel notamment.

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres

La MRC octroie 20 000 \$ à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour l'ajout de mobilier au parc de jeux d'eau du terrain de jeux de l'Islet, un site apprécié des familles qui pourront davantage profiter des atouts particuliers de cet endroit. Le projet, d'une valeur estimée de 25 155 \$, qui est présenté par la municipalité inclut également le remplacement du système d'éclairage de la patinoire extérieure pour des lumières DEL, une option générant des économies et créant une ambiance agréable et sécuritaire pour tous les usagers de cette infrastructure de loisir.

« La MRC de Charlevoix est fière de soutenir à nouveau le développement d'une offre diversifiée et de qualité dans le domaine du loisir municipal, augmentant par la même occasion l'attrait et l'accessibilité d'espaces publics à des fins récréatives et ce, pour le bénéfice de la santé globale d'un vaste éventail d'usagers », a précisé le préfet, monsieur Michaël Pilote.

Ces projets sont réalisés grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du volet Développement territorial du Fonds régions et ruralité.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce afin d'améliorer les services de loisir offerts aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.